



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Projet de Méga Scierie à Lannemezan dans les Hautes-Pyrénées

Question orale n° 1126

Texte de la question

Mme Bénédicte Taurine interroge Mme la ministre de la transition écologique sur le projet de méga scierie à Lannemezan dans le département des Hautes-Pyrénées. « En ces temps d'urgence climatique, détruire le réservoir à CO₂ que sont les forêts, c'est du suicide » : ces propos sont ceux d'un des porte-paroles du collectif de 43 associations présent dimanche 11 octobre 2020 sur le plateau de Lannemezan pour manifester contre l'installation de la méga scierie du groupe italien FLORIAN. Le groupe industriel a pour projet d'exploiter 50 000 m³ par an de grumes de bois d'œuvre de hêtre de bonne qualité (cela implique l'abatage de 450 000 à 500 000 m³ de hêtres toutes qualités confondues) provenant de la chaîne pyrénéenne, sur une durée de seulement 10 ans. D'après l'ONF, 45 % de ce volume n'est pas immédiatement disponible, d'importants travaux seront nécessaires, par exemple de nouvelles pistes et routes forestières, multiplication de exploitations par câble mais aussi augmentation du transport routier. Mme la députée s'interroge sur le fait que le groupe sollicite 60 % de subventions publiques pour son projet à 11 millions d'euros avec seulement 25 emplois directs ; il s'agit d'une maigre compensation au désastre écologique à venir. Comme le dit très bien l'association Sos Forêt Pyrénées, le flou sur lequel se base ce projet, relève plus du pari industriel que d'une étude de faisabilité sérieuse et solide. Il faut pérenniser une gestion et un usage local et alternatif des forêts où associations et entreprises locales travaillent main dans la main en respectant l'environnement. Est-il concevable d'imaginer que les panneaux qui sortiront de l'usine de Lannemezan seront exportés et reviendront ensuite sous forme de meubles. Il faut donner les moyens aux entreprises locales d'inventer une filière complète, de l'abattage à la transformation, susceptible d'assurer une exploitation raisonnée de la ressource forestière et de créer de vrais emplois durables et non pas d'installer une entreprise sur une période de 10 ans. Le lancement d'une réflexion avec tous les acteurs concernés pour tracer d'autres pistes pour l'exploitation des forêts est nécessaire. Mme la députée s'oppose à l'industrialisation et à la marchandisation de la forêt. C'est ce qu'elle fait en dénonçant les projets de méga scierie, le démantèlement et la privatisation de l'ONF. Le projet de Lannemezan est symptomatique du mal qui est fait aux forêts et à la filière bois françaises. L'exemple des forêts est emblématique des logiques économiques libérales et productivistes qui conduisent dans le mur. La pandémie de la covid-19 a mis à nu la nécessité de souveraineté. On doit valoriser les matières premières nationales. Et la France est une grande nation forestière ! La forêt est un bien commun essentiel dans la lutte contre la crise climatique et écologique. Les forêts stockent le carbone, participent du bon fonctionnement du cycle de l'eau. On est certain que l'absence de planification conduit à la catastrophe. Elle lui demande si elle est prête à stopper ce projet et à mettre en œuvre de façon planifiée une filière bois française durable et pourvoyeuse d'emplois.

Texte de la réponse

PROJET DE SCIERIE DU GROUPE FLORIAN À LANNEMEZAN.

Mme la présidente. La parole est à Mme Bénédicte Taurine, pour exposer sa question, n° 1126, relative au projet de scierie du groupe Florian à Lannemezan.

Mme Bénédicte Taurine. « En ces temps d'urgence climatique, détruire le réservoir à CO₂ que sont les forêts,

c'est du suicide. » Ces propos, que je fais miens, sont ceux de l'un des porte-parole du collectif de 43 associations présent le dimanche 11 octobre sur le plateau de Lannemezan, dans les Hautes-Pyrénées, pour manifester contre l'installation de la méga-scierie du groupe italien Florian.

Le groupe industriel a pour projet d'exploiter 50 000 mètres cubes par an de grumes de bois de hêtre de bonne qualité, ce qui impliquera l'abattage de dix fois plus de hêtres provenant de la chaîne pyrénéenne, pour une période d'exploitation de dix ans seulement.

D'après l'Office national des forêts, dont les agents sont des experts incontournables – bien que le Gouvernement réduise malgré tout leur nombre de façon incompréhensible et incohérente dans le contexte actuel – 45 % de ce volume n'est pas immédiatement disponible, et d'importants travaux seront nécessaires : nouvelles pistes et routes forestières, multiplication des exploitations par câble et augmentation du transport routier entre autres.

Nous nous interrogeons sur le fait que le groupe sollicite 60 % de subventions publiques pour ce projet à 11 millions d'euros qui ne générera que vingt-cinq emplois directs, ce qui est une maigre compensation au regard du désastre écologique à venir.

Comme le dit très bien l'association SOS forêt Pyrénées, le flou sur lequel se base ce projet relève plus du pari industriel que d'une étude de faisabilité sérieuse et solide. Il faut au contraire pérenniser une gestion et un usage locaux et alternatifs de nos forêts, où associations et entreprises locales travaillent main dans la main en respectant l'environnement. Est-il en effet concevable d'imaginer que les panneaux qui sortiront de l'usine de Lannemezan soient exportés et reviennent ensuite sous forme de meubles ?

Plutôt que d'installer, pour une période de seulement dix ans, une entreprise qui va dégrader le milieu, nous considérons qu'il faut donner les moyens aux entreprises locales d'inventer une filière complète, de l'abattage à la transformation, susceptible d'assurer une exploitation raisonnée de notre ressource forestière et de créer de vrais emplois durables.

Le lancement d'une réflexion avec tous les acteurs concernés est nécessaire pour tracer d'autres pistes de gestion de nos forêts. Êtes-vous donc prêt, monsieur le ministre de l'agriculture, à stopper ce projet et à mettre en œuvre de façon planifiée, une filière bois française, durable et pourvoyeuse d'emplois ?

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation*. Madame la députée, je connais votre attachement à votre territoire et à ces sujets que vous défendez avec passion. Ma réponse sera positive et négative. Positive d'abord, car je pense comme vous qu'il faut une gestion durable de la forêt ; négative, car je ne suspendrai pas ce projet.

Oui, donc, il faut une gestion durable de la forêt. La forêt, cela se protège et cela se cultive. En France, chaque année, 50 % de l'accroissement de forêt est cultivé, ce qui signifie que la forêt progresse. Or, dans le même temps, nous importons du bois, au prix d'un colossal déficit commercial. Ce schéma où la forêt avance et où le bois recule, c'est-à-dire où nous continuons d'importer massivement du bois, n'est ni soutenable ni pérenne ni acceptable.

Ce bois, nous l'importons soit sous forme brute, soit sous forme de meubles ou de planches sciées, en retour des grumes de hêtre que nous envoyons à l'étranger. Il faut donc impérativement développer une filière de gestion durable, ce qui implique d'abord de repeupler, là où c'est nécessaire, ensuite de réconcilier l'amont et l'aval. Cette réconciliation entre l'amont et l'aval passe par l'outil de production, ce qui nous ramène à la scierie de Lannemezan.

Il y a, selon moi, dans ce projet, un aspect très positif puisqu'il s'agit d'investir dans un outil de production aval

– ce qui ne veut pas dire qu'on délaisse les outils déjà existants – qui va permettre de consolider la culture locale du hêtre. Nous avons la volonté politique d'investir dans le secteur et de le moderniser, ce qui ne pourra se faire qu'à la condition que les acteurs locaux concernés soient assurés de la gestion durable de la forêt.

Compte tenu des interrogations suscitées par ce projet, une étude-concertation devrait démarrer en janvier 2021 afin de répondre aux différentes inquiétudes.

Oui il faut protéger la forêt et la cultiver, oui il faut réconcilier l'amont et l'aval de la filière, ce qui nécessite d'investir dans l'outil de production.

Mme la présidente. La parole est à Mme Bénédicte Taurine.

Mme Bénédicte Taurine. Je vous remercie pour votre réponse, mais nous pouvons agir à l'échelle française sans avoir besoin de l'intervention d'un groupe étranger – en l'occurrence italien, mais là n'est pas la question. Nous sommes capables de développer, dans la chaîne des Pyrénées, une gestion raisonnée.

Données clés

Auteur : [Mme Bénédicte Taurine](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1126

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : Transition écologique

Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#)

Réponse publiée le : 25 novembre 2020, page

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 novembre 2020](#)